

Les Ressources Educatives Libres et l'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement Supérieur



Atelier de Renforcement des Capacités sur l'utilisation des Ressources Éducatives Libres (Rel) pour l'Amélioration de la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Bamako, Mali

*Atelier UNESCO-COL sur les Ressources Educatives Libres
4 octobre 2010*

Remarques de bienvenue

Stamenka Uvalić-Trumbić, UNESCO

&

Sir John Daniel, Commonwealth of Learning

Bienvenue : Ms Stamenka Uvalić-Trumbić

Au nom des organisateurs de cet atelier, de l'UNESCO et du Commonwealth of Learning, c'est un plaisir de vous accueillir et de vous remercier pour l'ajout d'une journée à votre emploi du temps à Bamako pour la 4ème Conférence internationale sur l'assurance qualité en Afrique dans le but d'assister à cet événement. Nous espérons que d'ici la fin de la journée, vous serez satisfait de votre décision d'être venu dès le début.

Cet atelier fait partie d'un projet conjoint entre l'UNESCO et le COL, dont le but est de répandre la connaissance et la compréhension des Ressources Educatives Libres, ou REL, au-delà de la communauté de pratique qui a déjà grandi autour d'eux.

Il est coordonné par nos collègues Mme Zeynep Varoglu qui malheureusement ne pouvait pas être avec nous, de l'UNESCO et Mme Trudi van Wyk du COL.

Nous faisons cela car l'UNESCO et le COL croient que les REL ont un potentiel considérable pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur - à la fois numériquement et géographiquement - et vise à améliorer la qualité des programmes et de l'enseignement. Très important, en ces temps austères, les REL peuvent aider à atteindre ces objectifs à un moindre coût.

Pour cette raison, nous avons pensé qu'il était important de commencer notre projet en apportant la notion des REL aux recteurs des universités, ce que nous avons fait lors de la Conférence des recteurs d'universités du Commonwealth a Cape Town, en Afrique du Sud en avril et aussi auprès des hauts représentants des organismes de l'assurance de la qualité, au Forum du Réseau international des organismes sur l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur, a Windhoek, en Namibie.

Nous continuons ce débat en organisant cet atelier à Bamako afin d'inclure les pays francophones. Obtenir vos points de vue sur les implications de l'AQ sur les Ressources Educatives Libres est un objectif important de notre projet. Les commentaires de ces trois ateliers nous donneront des indications précieuses pour emmener le reste du projet de l'avant.

A cet égard, nous préparons un événement important le 3 décembre à Paris. Il s'agit d'un forum sur les politiques relatives aux REL en présence des délégations permanentes de l'UNESCO a Paris et des preneurs de décisions et experts des pays de l'Afrique et de l'Asie.

Notre atelier a Bamako contribuera à formuler l'ordre du jour et inspirer les débats de ce Forum. Nous espérons également que vous prendrais part dans le forum virtuel sur les REL que l'UNESCO et le COL organisent dans les mois qui suivent dans le cadre de ce projet.

Je suis ravie que Sir John Daniel, Président et CEO du Commonwealth of Learning est ici avec nous pour cet atelier.

Je commencerais nos travaux en rappelant quelques-unes des conclusions de la Conférence mondiale, dont j'étais la secrétaire exécutive tout en suggérant comment les REL pourraient nous aider à prendre en compte certaines de ses recommandations.

Après cela, Sir John Daniel continuera avec quelques remarques, fondées sur ses 17 années de service en tant que chef exécutif dans deux universités, sur la façon dont les REL peuvent aider à faire progresser ce qu'il appelle 'la science de l'enseignement' dans une tentative de rendre en français le terme anglais 'scholarship of teaching'. Nous passerons ensuite à notre première séance plénière.

L'UNESCO se réjouit de collaborer avec le Commonwealth of Learning dans l'organisation de cet atelier, le dernier des trois, au sein de notre projet commun sur *Prendre les REL au-delà de la Communauté des REL: Renforcement des capacités des pays en développement*.

Je tiens aussi à remercier le bureau de l'UNESCO a Bamako et notre cher ami et collègue, son Directeur, Professeur Juma Shabani, d'avoir co-organisé cet atelier avec nous, dans le cadre de ses activités pour le renforcement de l'assurance qualité en Afrique en nous donnant l'opportunité de nous adresser aux experts d'assurance de la qualité et universitaires que vous êtes.

Nous croyons que les REL joueront un rôle croissant dans l'enseignement et les processus d'apprentissage et qu'il est important que les cadres de l'assurance de la qualité puissent adhérer à cette nouvelle approche. Plus largement, nous espérons que l'enseignement supérieur verra une plus grande utilisation des REL, ce qui signifiera une amélioration de l'accès à un enseignement supérieur de qualité, et sera perçu comme une alternative légitime à des livres coûteux et à un moyen d'étendre l'enseignement à distance.

Permettez-moi de commencer en clarifiant certains termes, ce que je ferai en citant la définition des Ressources Educatives Libres (REL) développée par les participants du premier séminaire francophone

portant sur les Ressources Éducatives Libres (REL). Ce séminaire s'est tenu du 3 au 5 mars 2009 au Campus numérique francophone de Dakar à l'initiative du Bureau Régional pour l'Éducation en Afrique de l'UNESCO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), et de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Les participants de ce séminaire, dans la Déclaration adoptée :

« soulignent que les REL se réfèrent à la création, l'acquisition, le traitement et la diffusion des savoirs, sous différents supports (papier, numérique, etc.), librement utilisables, et adaptables selon des normes ouvertes et interopérables ; »

En m'adressant à vous aujourd'hui, mon principal point de référence est la Conférence mondiale 2009 de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur. Pendant plusieurs jours, les participants de la Conférence mondiale ont identifié les tendances les plus marquantes dans l'enseignement supérieur et ont élaboré un programme de changement pour la décennie.

Pour réaliser une couverture globale de cette Conférence mondiale, celle-ci a été précédée par six conférences régionales et de nombreuses publications ont été préparées pour contribuer aux débats. Nous étions redevables de COL concernant un document sur les TIC dans l'enseignement supérieur. La Conférence fut un événement majeur qui a attiré plus de 1500 participants issus des gouvernements, institutions, d'associations d'étudiants, de la société civile et du secteur privé.

De la sphère politique, elle a réuni des dirigeants de grands et petits pays. Il a également attiré de nombreux dirigeants d'université, de professeurs, de spécialistes en assurance de la qualité et d'universitaires, y compris sans doute certains d'entre vous. La vaste communauté de l'enseignement supérieur fut bien représentée par les étudiants, qui furent des participants actifs dans tous les débats politiques et professionnels, à la fois en tant qu'individus et à travers leurs associations.

La Conférence mondiale avait mis un accent particulier sur le développement de l'enseignement supérieur en Afrique et nous avons eu un rapporteur général spécial pour l'Afrique Professeur Peter Okebukola du Nigeria. C'est un plaisir et un honneur de le voir associé à nos débats aujourd'hui à Bamako.

Les recommandations de la Conférence mondiale déterminera l'ordre du jour de l'UNESCO dans l'enseignement supérieur pour la prochaine décennie. Nous allons effectuer les travaux sous la direction de notre nouvelle Directrice générale, Mme Irina Bokova en provenance de Bulgarie; qui est la première femme élue à la tête de l'UNESCO et de Monsieur Qian Tang, le premier Directeur général adjoint pour l'éducation provenant de la Chine.

Le titre de la Conférence mondiale a été « La nouvelle dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche au service du progrès et du développement ». Permettez-moi de partager les trois plus importantes nouvelles dynamiques de l'enseignement supérieur qui ont émergé à la suite de la Conférence et qui ont un intérêt particulier pour le sujet d'aujourd'hui.

La première est la demande croissante pour l'accès à l'enseignement supérieur. Le rôle de l'enseignement supérieur en tant que fondement de la société de la connaissance est aujourd'hui reconnu par tous. Les diplômés et les titres universitaires sont considérés comme des passeports pour un avenir meilleur.

Cette tendance dominante est aujourd'hui appelée 'la massification' de l'enseignement supérieur. A travers le monde, le taux de participation par rapport à l'âge est passé de 19% en 2000 à 26% en 2007. Ils

étaient 150,6 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans le monde en 2007, ce qui représente une augmentation de 53% par rapport à 2000. Toutefois, dans les pays à faible revenu, le taux de participation par rapport à l'âge est encore faible et a modestement augmenté de 5% en 2000 à 7% en 2007. Nous pouvons nous attendre à voir une rapide croissance de l'accès à l'enseignement supérieur dans ces pays. Dans le même temps, nous sommes conscients que les institutions traditionnelles ne sont pas suffisantes pour répondre à cette demande croissante et qui donne lieu à une diversification de nouveaux prestataires de l'enseignement supérieur.

La deuxième tendance est le rôle des nouvelles technologies pouvant offrir des possibilités d'élargir l'accès à l'apprentissage de qualité et faciliter la tâche des enseignants. En particulier, l'émergence d'un corpus grandissant de Ressources Educatives Libres signifie que les universitaires et les étudiants seront en mesure de s'appuyer sur une base mondiale portant sur un enseignement et des matériaux d'apprentissage excellents qui peuvent être entièrement adaptés aux besoins locaux.

La troisième tendance est l'internationalisation de l'assurance de la qualité. Il est vital de maintenir la qualité pour que l'enseignement supérieur se diversifie grâce à une meilleure utilisation des TIC, plus de prestation privée, une prestation transfrontalière et d'autres nouvelles approches.

Permettez-moi désormais d'être plus spécifique sur ce que la CMES avait à dire à propos des REL.

S'appuyant sur une session sur les REL et les résultats des débats de la Conférence, le Communiqué de la CMES 2009 (article 13) stipule que:

L'apprentissage ouvert et à distance et les technologies de l'information et de la communication (TIC) offrent des possibilités d'élargir l'accès à un enseignement de qualité, notamment lorsque les ressources éducatives libres sont partagées par de nombreux pays et établissements d'enseignement supérieur.

La session de la CMES a démontré que les REL peuvent être utilisées par les enseignants et les apprenants dans le cadre scolaire institutionnel, ainsi que par des apprenants autonomes dans le contexte de l'éducation tout au long de la vie.

Pour veiller à ce que le mouvement des REL donne lieu à un véritable terrain intellectuel commun au niveau global et à atténuer le risque que les REL soient perçus comme une menace « néocoloniale », il est impératif que tous les universitaires et leurs institutions, que ce soit dans les pays développés ou en développement, soient en mesure de fournir des ressources.

Cela suppose une amélioration constante des infrastructures et de la bande passante dans les pays en développement, ainsi que sur les modes d'élargissement de la prestation, en particulier grâce à l'utilisation des appareils de poche et d'autres technologies appropriées.

Toutefois, si les REL ont pour rôle de promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur de qualité, les inclure dans les processus d'assurance de la qualité est indispensable. Il est également nécessaire d'inclure l'éventail complet des divers fournisseurs émergents dans les cadres d'assurance de la qualité. Une autre nouvelle dynamique de la CMES est identifiée par l'internationalisation de l'assurance de la qualité.

Le ministre indien chargé du Développement des ressources humaines, pour reprendre son discours lors de la CMES, a exprimé son approche sur l'internationalisation de l'assurance de la qualité de bonne manière :

« La mondialisation de l'enseignement supérieur a ajouté de nouveaux challenges en termes de système d'assurance de la qualité, questions de reconnaissance mutuelle et d'équivalence des diplômes et de transparence dans les structures de réglementation des systèmes nationaux d'enseignement supérieur. (...) Les systèmes d'assurance de la qualité devraient encourager les processus d'apprentissage effectifs lesquels sont adaptés aux besoins de différentes catégories d'apprenants. Les systèmes devraient englober non seulement les programmes classiques de mais aussi l'enseignement supérieur transfrontalier, l'éducation privée et la formation continue. »

L'objectif de cet atelier est d'explorer comment l'assurance de la qualité devrait aborder les REL. Nous avons été très encouragés par les résultats des deux ateliers précédents sur le même thème, ceux organisés à Cape Town et à Windhoek au printemps. Chacun de ces deux ateliers a engagé quelque 30 chefs d'établissements et ou/d'experts en assurance qualité dans une discussion dynamique sur les REL et toutes les personnes présentes ont convenu que les REL sont un développement important de l'enseignement supérieur en plus du fait qu'ils pourront être promus dans leurs universités.

Nous espérons vous convaincre que les REL peuvent être un élément important de la qualité dans le développement de matériaux scolaires et pédagogiques dans l'enseignement supérieur.

Les conclusions des trois ateliers seront portés à la connaissance d'un Forum sur les politiques des Ressources éducatives libres au Siège de l'UNESCO à Paris, le 3 décembre 2010 qui ressort d'une des recommandations du séminaire de Dakar, notamment :

« la sensibilisation des décideurs politique pour accompagner les changements et promouvoir l'innovation par la mise en place de dynamiques qui favorisent l'émergence de réglementations sur des REL. Ces réglementations mettront l'accent sur la formation des acteurs, la reconnaissance du travail et des initiatives, afin d'accroître l'évolution de la libération des droits sur les contenus »

J'ai le plaisir de donner maintenant la parole à Sir John Daniel pour ses remarques préliminaires.

Remarques préliminaires: Sir John Daniel

Stamenka a rappelé les thèmes et les conclusions de la Conférence de l'année dernière sur l'enseignement supérieur et a montré comment les Ressources Educatives Libres peuvent nous aider à mettre en œuvre certaines de ses recommandations.

Comme elle le dit, le Communiqué de la Conférence a parlé explicitement de l'importance des REL pour l'avenir de l'enseignement supérieur. Plus tard, les orateurs examineront plus en détail leur signification.

Avant d'appeler et de passer à notre discours d'ouverture, je conclus ces remarques de bienvenue en suggérant que les REL sont entièrement compatibles avec les meilleures traditions universitaires. Je commence par nier l'accusation que l'utilisation des REL n'est qu'une forme de plagiat - une occasion pour les universitaires d'utiliser les matériaux d'enseignement des autres parce qu'ils n'ont pas pris la peine de préparer les leurs.

Je vous demande de réfléchir sur le contraste entre la manière dont les universitaires mènent la recherche et comment ils se préparent pour l'enseignement. Lorsque nous nous engageons dans la recherche, nous supposons que nous allons nous appuyer sur la recherche des autres. Nous citons les travaux antérieurs en toile de fond aux nôtres, ou pour les appliquer à une situation nouvelle, ou parfois pour les

contester. Nous publions nos résultats de recherche pour que d'autres puissent examiner notre travail et bâtir là-dessus à leur tour.

Comparez cela à la façon dont nous nous préparons pour l'enseignement. Nous avons l'habitude de nous familiariser avec les travaux actuels des autorités dans le domaine pour s'assurer que notre enseignement est à jour. Toutefois, en dehors de recommander des manuels scolaires, nous utilisons rarement beaucoup de matériel d'enseignement des autres, même si nous pouvons y avoir accès.

En outre, alors que nous traitons la recherche en tant qu'activité publique, jusqu'à récemment, la plupart des universitaires ont considéré l'enseignement comme étant une activité privée - sauf, bien entendu, pour les étudiants présents. Les chefs de département étaient réticents à assister aux cours des leurs collègues et les universitaires ont mis du temps à accepter les évaluations des étudiants de leur enseignement.

Ces attitudes ont commencé à changer il y a près de 20 ans, grâce en partie au grand éducateur américain, Ernie Boyer, et son livre *Scholarship Reconsidered*. Partant du dictum d'Aristote que l'enseignement est la plus haute forme de compréhension, Boyer insista pour que la connaissance et l'apprentissage soient des actes communautaires.

Il distingua quatre types de science : la science de la découverte, que nous appelons habituellement la recherche ; la science de l'intégration, qui jette les ponts entre les disciplines ; la science d'application, qui utilise les connaissances pour résoudre des problèmes réels, et la science de l'enseignement – dont le rôle, comme la recherche, est de transformer et d'étendre les connaissances.

En raison des travaux de Boyer, la façon dont les universitaires sont évalués pour la promotion et la tenure a évolué à partir d'une concentration quasi-exclusive sur la recherche publiée vers une conception plus globale de leur travail.

J'ai pris part à cette transition lorsque j'étais vice-chancelier de l'UK Open University dans les années 1990. Nous avons développé un système qui demandait aux collègues qui aspiraient à être promu professeur titulaire de faire preuve d'excellence dans deux des trois fonctions de recherche, d'enseignement et de service à la communauté universitaire.

Comment les REL peuvent s'insérer dans ce processus évolutif? Je reviens aux déclarations d'Ernie Boyer qui font de l'enseignement la plus haute forme de compréhension et que la connaissance et l'apprentissage sont des actes communautaires. Les Ressources Educatives Libres placent l'enseignement dans le domaine public.

Les REL peuvent être développées par les individus - ce que mon collègue, le professeur Vancouver Tony Bates appelle l'approche «Lone Ranger» - mais le plus souvent, ils sont élaborés par des enseignants travaillant en tant que communauté.

Je pense aux REL sur le site web « *OpenLearn* » de l'UK Open University, qui découlent de cours élaborés par équipes. L'université virtuelle des petits États du Commonwealth est un exemple international extrême. Il s'agit d'un mécanisme de collaboration grâce auquel les universitaires provenant d'un réseau de trente-deux pays travaillent ensemble en ligne pour développer l'enseignement et des matériaux d'apprentissage en tant que REL, qui sont ensuite adaptés et utilisés par tous dans le but de soutenir l'enseignement à la fois en classe et à distance.

Les REL offrent des avantages particuliers au niveau de la formation à distance - et je soupçonne qu'il y a peu d'universités dans les juridictions que vous représentez qui ne sont pas engagés en quelque sorte dans l'apprentissage à distance.

La possibilité de partager le matériel pédagogique a longtemps été saluée comme étant un avantage de l'enseignement à distance. Jusqu'à tout récemment, toutefois, un tel partage rencontrait trois obstacles que les REL permettent de surmonter.

Premièrement, les institutions et leurs personnels académiques sont sujettes aux syndromes du « pas inventé ici » et du « pas été inventé par moi ». Ce syndrome tend à disparaître car de nos jours tout le monde profite de la richesse des ressources d'Internet, de Google et des logiciels sociaux.

Deuxièmement, jusqu'à ce que le support du matériel pédagogique devienne numérique, le partage des matériaux a été fastidieux. Ils ont toujours besoin d'adaptation, ce qui signifiait la ressaisie de grandes quantités de textes et le changement d'illustrations.

Troisièmement, les droits de propriété intellectuelle ont été un cauchemar. Les matériaux sous copyright ont souvent été enterrés dans des supports pédagogiques qui prétendent être exempts de restrictions, et une institution de conscience a dû procéder de manière très circonspecte.

Les REL nous permettent de surmonter les deux derniers obstacles. D'abord, ils sont presque toujours élaborés en format numérique, même si, ici, en Afrique par exemple, ils atteignent souvent des étudiants sous format papier. Cela les rend faciles à changer et à adapter.

Deuxièmement, les différentes licences en vertu desquelles les REL sont partagées, avec lesquelles vous vous familiariserez à cet atelier, signifie que vous pouvez procéder avec confiance à la fois à développer et à utiliser les REL.

Ma dernière observation est que les REL peuvent faciliter les échanges intellectuels qui sont véritablement multidirectionnelles et multinationales. Je suis ravi que nous organisions cet atelier en Afrique et vous entendiez parler de l'impressionnant travail des REL en Afrique.

Lors de la session sur les REL à la Conférence mondiale dont Stamenka parlait, le distingué vice-chancelier de l'Université d'Afrique du Sud, le professeur Barney Pityana, dit qu'il craignait que les REL puissent promouvoir une forme de néo-colonialisme intellectuel, où les RELs des pays riches seraient imposées aux pays pauvres.

Cela ne doit pas se produire- en fait, cela ne se passent pas. Lors de la conférence des universités du Commonwealth au Cap, en avril, nous avons entendu parler d'un programme de formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TESSA) à travers laquelle treize universités africaines travaillent ensemble pour produire et utiliser les REL pour la formation des enseignants en service. L'an dernier, un demi-million d'enseignants provenant de dix pays africains ont adapté et utilisé ces REL, lesquels sont disponibles en arabe, anglais, français et kiswahili.

our en revenir aux remarques de Stamenka, je ne vois pas de meilleur exemple que TESSA et de la façon dont les REL font qu'il est possible d'élargir l'accès, améliorer la qualité et réduire les coûts. Ils représentent une révolution dans l'enseignement supérieur.

Nous attendons donc avec intérêt les exposés du Neil Butcher et de Bruno Curvale qui permettront de mettre les REL dans leurs contexte.

Nous vous remercions.